



Municipalité de Donneloye
Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye

Tél. 024/433.19.50

E-mail info@donneloye.ch

Donneloye, le 2 décembre 2020

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis No. 07/2020

Budget 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 2 décembre 2020, la Municipalité a adopté le budget pour l'année 2021. Il laisse apparaître un excédent de charges de CHF 303'650.00 pour un total de recettes de CHF 2'624'210.00 et un total de charges de CHF 2'927'860.00

Conformément aux dispositions légales, ce projet de budget a été transmis à la Commission des finances et gestion pour étude et rapport.

Afin de faciliter le travail de la Commission et la compréhension du budget, nous apportons ci-après les commentaires suivants, notamment sur les différences avec le budget 2020.

Les calculs sont basés sur une population de 830 habitants, identique au budget 2020.

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil Général – Rétributions

Montant adapté pour élections municipales février 2021

Administration – Traitement du personnel 110.301

Montant adapté selon les comptes 2019.

Part. Charges cantonales, part.transports 180.351

Il s'agit de la participation de la commune aux frais des transports publics, bassin 1. Coût à l'habitant selon budget remis par le Service de la Mobilité : CHF 66.35 (diminution d' environ CHF 7.00/hab. par rapport au budget 2020).

FINANCES

IMPOTS

Nous avons adapté les montants de ce poste selon les comptes 2020.

Impôts sur revenu et fortune 210.400

Le montant de l'impôt des personnes physiques sur le revenu et la fortune a été estimé selon les acomptes 2020 au 30.09.2020. Comme nous pouvons le constater ces revenus d'impôt vont diminuer autant pour le budget 2021 que pour les comptes 2020.

Dans le compte 210.451, le montant de CHF 1'200.00 a été communiqué par l'UCV.

Droits de mutation 210.404 et impôt sur les gains immobiliers 210.4411

Comme pour le budget 2020, La Municipalité a souhaité inscrire un montant afin de se rapprocher, si possible, un peu mieux de la réalité. Les montants de CHF 15'000.00 pour les droits de mutation et de CHF 15'000.00 pour l'impôts sur les gains immobiliers nous semblent assez réalistes.

SERVICE FINANCIER

Intérêts dettes à long terme 220.322

Intérêts selon les comptes 2020. L'emprunt pour la réfection du village de Prahins a été renouvelé pour 10 ans au taux de 0.25%. Les intérêts de l'emprunt pour les travaux de l'épicerie et de la Clef des Champs sont ventilés dans les comptes 355 Auberge communale et 3551 Epicerie communale.

Fonds de péréquation (220.352 et 220.452)

En raison de la diminution des impôts, les montants pour le fonds de péréquation ont été calculés suite à une simulation.

DOMAINE ET BATIMENTS

FORETS ET PATURAGES

Participation charges autres communes et associations 320.352

Selon le montant payé en 2020 au Triage de Molondin.

BATIMENTS

Les montants dans les comptes 312 (Eau-Energie-Combustible) sont adaptés selon les comptes 2019 et 2020.

COLLEGE DE DONNELOYE

Entretien du bâtiment 3511.314 et des installations 3511.315

Travaux de peinture prévus dans l'appartement 2 pièces ; le montant mis en réserve pour le budget 2020 pour le remplacement du lave-linge et du sèche-linge est reporté sur le budget 2021.

Entretien des extérieurs 3511.3141

Nouveau compte créé pour les entretiens extérieurs ; un devis a été demandé pour la taille du tilleul dans la cour du collège.

COLLEGE DE GOSENS

Entretien des bâtiments 3512.314

Le remplacement complet des volets n'est plus envisagé, mais une réparation est prévue.

Entretien des extérieurs 3512.3141

Contrat pour l'entretien des extérieurs au collège de Gossens.

COLLEGE DE MEZERY

Entretien des bâtiments 3513.314

L'appartement à l'étage est occupé depuis le 1^{er} avril 2000 par la Famille Millioud. Un devis pour la réfection complète des peintures a été confirmé pour 2021.

COLLEGE DE PRAHINS

Entretien des bâtiments 3514.314

Quelques travaux sont à prévoir dans l'appartement du collège.

Entretien des installations 3514.315

Dans sa séance du 15 septembre 2020 la Municipalité a décidé de mettre hors service le congélateur communal de Prahins. Un courrier a été envoyé aux locataires pour les aviser que les cases ne seront plus disponibles à partir du 1^{er} janvier 2021. Une offre pour le démontage des installations a été confirmée et les travaux seront réalisés en début d'année.

GRANDE SALLE

Achat mobilier-mach. (352.311)

Suite du remplacement des tables et chaises. Pour 2021 ce sera 75 nouvelles chaises.

AUBERGE COMMUNALE

Eau-Energie-Combustible 355.312

Les frais du gaz pour le chauffage seront compensés par les acomptes pour participation des frais payés avec le loyer (355.465) ; un décompte de chauffage sera établi à la fin de l'année.

Intérêt prêt long terme

Emprunt groupé avec l'épicerie, taux bloqué sur 10 ans à 0.25%. Intérêt calculé sur un emprunt de CHF 485'000.00.

Revenus des immeubles 355.423

Loyer mensuel : CHF 2'000.00

EPICERIE COMMUNALE

Eau-Energie-Combustible 3551.312

Les frais du gaz pour le chauffage seront compensés par les acomptes pour participation des frais payés avec le loyer (3551.465) ; un décompte de chauffage sera établi à la fin de l'année.

Intérêt prêt long terme

Emprunt groupé avec l'épicerie, taux bloqué sur 10 ans à 0.25%. Intérêt calculé sur un emprunt de CHF 385'000.00.

Revenus des immeubles 3551.423

Loyer mensuel : CHF 2'000.00

TRAVAUX

ROUTES

Achat matériel – Equipement 430.311

Il est prévu d'installer des radars pédagogiques fixes sur certaines entrées de village, le radar mobile posé en alternance apportant satisfaction, mais ne suffit plus. Le montant pour l'achat et le branchement d'un radar fixe se monte à CHF 4'000.00. La Municipalité prévoit d'échelonner ces frais sur trois prochaines années.

Entretien des routes 430.314

Report des montants pas utilisés en 2020 et un supplément pour le chemin de la Croix-Blanche à Donneloye (participation communale sur la servitude).

CIMETIERES

Entretien des cimetières (440.314)

Montant reporté sur 2021 : Cimetière de Prahins : création d'une allée pavée : CHF 1'500.00

PARCS-PLACES DE SPORTS ET LOISIRS

Entretien parcs-places de sports et loisirs 441.314

Remise en état de la place de jeux de Donneloye.

ORDURES MENAGERES – DECHETERIES

Honoraires enlèvement des déchets 450.318

Selon les comptes 2019 et les comptes partiels 2020.

Taxes poubelles 450.434

Pour se mettre en conformité avec les directives cantonales et selon notre règlement sur la gestion de déchets, la Municipalité a la possibilité d'ajuster le montant des taxes déchets. A partir du 1^{er} janvier 2021 les taxes seront de CHF 75.00 par adulte et CHF 30.00 par enfant, selon la décision de la Municipalité lors de sa séance du 25 novembre 2020. De ce fait le revenu du poste 450 couvrirait à plus de 85% le montant des dépenses. Les nouvelles taxes ont été prises en compte dans le budget 2021.

STATIONS D'EPURATION

Attribution au fonds épuration (step) 461.381

Conformément aux directives de la Confédération et du Canton, le vieillissement des steps devait être amorti chaque année. La Municipalité a décidé de mettre en réserve un montant de CHF 30'000.00 par année pour les travaux d'entretien courants des installations. Ce montant est versé sur le Fonds de réserve épuration.

La Municipalité a décidé de revoir le règlement sur l'évacuation des eaux et de réajuster les taxes d'épuration pour se mettre en conformité avec les directives cantonales. Les nouvelles taxes vous seront communiquées pour approbation par le Conseil Général en 2021 et pourraient entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2021. Par contre, le budget est présenté avec le montant des taxes actuelles.

DONNELOYE- GOSSENS

Entretien des installations 4611.315 et 4612.315

Les travaux au budget 2020 ont été partiellement entrepris en 2020, le solde des travaux sont reportés sur le budget 2021.

PRAHINS

Entretien des installations 4614.315

Remplacement de l'automate. Ces travaux devraient être pris en partie en charge par l'ECA, car la panne est due à la foudre.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire et secondaire 510.352

Selon le budget de l'ASIRE : CHF 625.23 par habitant, montant identique à 2020

Temples et cultes – participations diverses

Montant selon les comptes 2019

POLICE

POLICE « REFORME POLICIERE »

Selon simulation péréquation

DEFENSE INCENDIE

Part de la commune selon chiffres fournis par le SDIS Régional : CHF 42.91 par habitant.

PROTECTION CIVILE

Part de la commune selon chiffres fournis par ORPC : CHF 18.08 par habitant.

SECURITE SOCIALE**SERVICE SOCIAL**Part charges EFAJE 710.3521

EFAJE : augmentation des coûts selon les comptes 2019

PREVOYANCE SOCIALEPart au canton 720.351

Facture sociale, montant après simulation

SERVICES INDUSTRIELS**SERVICE DES EAUX**Vente d'eau de source (810.4351)

Selon les comptes provisoires 2020.

RESEAU DE DISTRIBUTION SON ET IMAGEAmortissement obligatoire extension réseauDernier amortissement selon crédit accordé par le Conseil Général le 21 juin 2017 :
CHF 20'000.00 + TVA s/60'000.00 soit CHF 4'620.00.

Nous vous rappelons que la Syndique et la Boursière se tiennent à l'entière disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements désirés.

En conclusion, la Municipalité vous propose de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Donneloye

- Vu le projet de budget et le préavis No 07/2020 présentés par la Municipalité
- Entendu le rapport de la Commission des Finances et Gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D E C I D E

1. d'accepter le budget de la bourse communale arrêté comme suit pour l'année 2021

Charges	CHF 2'927'860.00
Revenus	CHF 2'624'210.00
Excédent des charges	CHF 303'650.00

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique

L. Courvoisier



la Boursière

F. Gavillet

Annexe : budget 2021